



Centre d'entraide Régional
d'Henryville (CERH)

Assemblée générale annuelle, séance publique d'informations

Tous les membres du CERH, tous les bénévoles et toutes les personnes intéressées aux activités du Centre sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra mardi le 20 mars 2018 à 19h00 au Centre d'entraide régional d'Henryville situé au 791 St-Jean Baptiste, Henryville.

Seuls les membres ont droit de vote.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue
- 2- Conformité de l'assemblée; quorum et publication
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2017
- 5- Les rapports :
 - 5.1 Rapport de la présidente
 - 5.2 Rapport de la directrice
 - 5.3 Rapport des activités du CERH 2017
- 6- Présentation et approbation des états financiers 2017
- 7- Projections 2017
 - 7.1 Prévisions budgétaires 2017
 - 7.2 Objectifs du CERH
- 8- Nomination d'un auditeur indépendant
- 9- Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire
- 10- Élection des administrateurs
- 11- Présentation du prochain conseil d'administration
- 12- Affaires nouvelles :
- 13- Levée de l'assemblée

Secrétaire :





Centre d'entraide Régional
d'Henryville (CERH)

Avis public

Pour mise en candidature à l'assemblée générale du :
20 mars 2018

Les noms des administrateurs du Centre d'entraide régional
d'Henryville dont le terme vient à échéance sont :

M. Hélène Ménard
Bernard Rousselle
2 postes vacants

Les bulletins de mise en candidature sont disponibles au bureau du
CERH au 791 St-Jean-Baptiste à Henryville et ils doivent être déposés
au même endroit au moins **15 jours** avant la tenue de l'assemblée
générale annuelle qui se tiendra le **20 mars à 19 heures**.

Seuls les membres en règle **30 jours** avant la dite assemblée générale
sont éligibles.

Bernard Archambault, secrétaire